

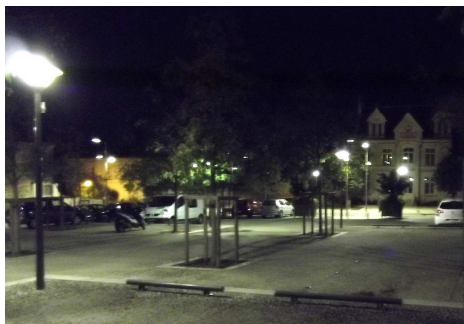


## Si on éclairait vraiment mieux et plus juste !

L'article du Fondettes magazine n°28 sur l'éclairage public ferait volontiers sourire, si les conséquences de cette expérience irréfléchie n'étaient pas si graves.

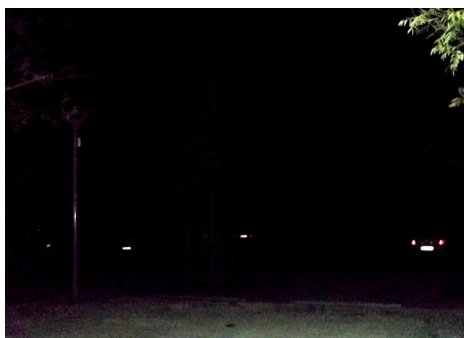
A l'évidence, nous sommes tous d'accord pour éclairer mieux et plus juste. L'équipe municipale précédente avait d'ailleurs commencé à le faire, en remplaçant progressivement les lampes d'ancienne technologie.

**Il était nul besoin d'éteindre toutes les lumières pour économiser 20 000 euros.** Des solutions techniques simples auraient pu être facilement mises en œuvre, comme la variation de puissance ou l'extinction d'un lampadaire sur deux à certains endroits.



Le plus honteux est l'énumération d'arguments ridicules et la négation de conséquences évidentes.

« La santé des hommes peut être altérée par la pollution lumineuse », « un surplus de lumière empêche les grenouilles de différencier leurs proies des prédateurs ou de leurs congénères » ! La page 13 de ce magazine est **une énumération de bêtises qui ferait rire** si cette publication n'était pas destinée à l'information des Fondettois.



Place du 11 novembre avant et après  
l'extinction de l'éclairage public.  
Manœuvres périlleuses!

Circuler la nuit, sans éclairage public, ne génère **pas plus d'accidents mais beaucoup plus d'incidents**. Essayez donc de manœuvrer dans l'obscurité sur un parking public bordé d'obstacles ou de revenir chez vous à pieds sans lampe individuelle ? Nombre d'avocats se feront un plaisir de défendre vos intérêts !

Enfin, il était péremptoire de prétendre que cela n'engendrerait pas plus de délinquance. **Coïncidence ou conséquence, de nombreux commerçants ont malheureusement été cambriolés depuis.** Qui, de l'anxiété la nuit ou de l'éclairage, altère plus la santé des hommes ?

**Restons sérieux.** Les oiseaux ne naviguent pas avec les étoiles dont la position varie avec la rotation terrestre, les insectes et autres bestioles savent très bien où prospérer et **les Fondettois méritent de vivre sereinement !**

Nous souhaitons vivement le non renouvellement de l'expérience.

## Projet Éducatif Local ou « municipalisation » des associations ?

Dès qu'un problème se pose, l'équipe municipale commande une étude. La démarche ne serait pas mauvaise en soi, si elle ne coûtait pas cher (13 200 euros dans ce cas)\* ou était nécessaire.

L'idée de proposer un PEL regroupant et coordonnant toutes les actions vers les jeunes Fondettois est bonne. Ce qui l'est moins est le processus suivi car, avant d'entreprendre quoi que ce soit, on s'interroge. A moins que **cela ne cache une « volonté déguisée de municipaliser » les associations !**

Pourquoi un PEL et pour quoi faire ? **L'attrait d'une commune se mesure au nombre et à la qualité des services ou des activités qu'elle propose**, directement ou par le biais d'associations.



Ou en est la réalisation des ouvrages hydrauliques prévus par l'ancienne municipalité ? Ils sont indispensables pour assurer l'écoulement du ruisseau de Chantelouze et éviter les risques d'inondation dans cette zone.

FONDETTES n'est pas une « ville » et nous ne voulons pas ressembler à La Riche ou Joué-lès-Tours.

Nous souhaitons vivement que le massacre de FONDETTES s'arrête au plus vite. Dans l'attente du PLU, « **Vivre à Fondettes** » demande à la majorité municipale de concerter les Fondettois sur les projets qu'elle envisage.

## Mise au point

### Ou en est le projet de la piscine ?

Au cours des vœux du 8 janvier 2010, Jean Germain avait annoncé la décision de Tours(+) de construire une **piscine** communautaire à Fondettes.

Cette annonce était l'aboutissement d'un long travail réalisé avec l'agglomération par la précédente municipalité depuis 2001.

Bien sûr, nos élus actuels n'ont pas manqué de reprendre ce dossier à leur compte... Mais ceci date de bientôt deux ans. Depuis, que se passe-t-il ? Officiellement, rien !

Ce projet va-t-il rejoindre aux oubliettes celui de la **nouvelle salle des fêtes**, du **lieu convivial destiné aux jeunes**, de la **bibliothèque** et de bien d'autres encore qui devaient faire l'objet d'études ?

Beaucoup de Fondettois se posent la question. Nous attendons tous la réponse de l'équipe municipale !

## Nos prochaines conférences

**Lundi 17 octobre 2011 à 20h30** - Salle Léon SANZAY - rue du Clos Poulet à FONDETTES

« **Les ressources et la gestion de l'eau** » par Pierre MONGIN, directeur de recherches à l'INRA

La conférence est ouverte à tous.

**L'entrée est libre et gratuite.**

**Vendredi 21 octobre 2011 à 20h30** - salle Léon SANZAY

Nos élus de la Liste « *Fondettes initiatives* » tiendront une **réunion publique** au cours de laquelle ils feront un compte rendu de mandat , répondront aux questions sur les dossiers communaux en cours , parleront de l'avenir et de la préparation de l'alternance.

**Entrée libre .**

## Vous voulez participer à la construction du Fondettes de demain? Contactez-nous où rejoignez-nous

### J'adhère à l'association « **Vivre à Fondettes** »

Prénom .....Nom .....Tél.....

Adresse.....

Email.....

Ci-joint un chèque de 15€ (20€ par couple ou 5€ moins de 25 ans) à l'ordre de « **Vivre à Fondettes** » adressé au trésorier :

Daniel BOYER -10, rue Maryse Bastié - 37230 Fondettes